



Paris, le 9 décembre 2009

La CRAMIF, le GPPF et l'Université Européenne des Métiers de la Finition signent une charte de Prévention des Risques Professionnels

Le 9 décembre 2009, la Direction des Risques Professionnels de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF-DRP), et l'Université Européenne des Métiers de la Finition (UEMF), associée au Groupement des Professionnels de la Peinture et de la Finition (GPPF), ont décidé de formaliser, par la signature d'une Charte, leur intention d'initier et de pérenniser une dynamique de progrès en matière de Prévention des Risques Professionnels au sein des entreprises de peinture.

Son objectif consiste à mener une Action Sectorielle par Branche (ASB) pour inciter et aider les entreprises à se mobiliser sur le thème de la Prévention des Risques Professionnels. Il s'agit donc de construire et de mettre en œuvre un Plan d'action concerté dans le but de renforcer la prise en compte des aspects sécurité et protection de la santé au travail, de sensibiliser la profession aux enjeux humains et économiques et d'améliorer la sécurité et les conditions de travail.

Il s'agira notamment de :

- mettre en commun leurs compétences et leurs moyens en matière de conseil, de sensibilisation et d'information des entreprises aux problèmes de sécurité et de santé au travail,
- mener des actions concertées de communication auprès des entreprises de la profession (réunions-débats, colloques, forums, journées de sensibilisation, etc.) afin d'améliorer la prise en compte des risques professionnels,
- réaliser ensemble des outils de prévention (intranet, brochures, guides de bonnes pratiques, aides à l'évaluation des risques, programmes de formation, etc.) et les diffuser le plus largement possible aux entreprises de la profession.

Une première étude, consacrée à la prévention des risques professionnels liés au décapage de façade sera mise en pratique au travers des actions suivantes :

- L'intervention de l'UEMF et du GPPF le 26 janvier 2010, lors d'une manifestation « Matin de la Prévention » organisée par la CRAMIF sur le dichlorométhane. Cette manifestation aura pour but de sensibiliser les entreprises et les acteurs de prévention sur les risques liés à l'utilisation du dichlorométhane (Voir directive européenne ci-jointe).
- La participation de l'UEMF et du GPPF à l'étude sur la substitution du dichlorométhane par
 - l'utilisation d'échantillons de produits de décapage sur les sites de formation de l'Université,
 - la participation d'entreprises volontaires pour utiliser des produits de substitution lors de décapage de façades afin d'en évaluer les avantages et inconvénients en terme de mise en œuvre pratique sur les chantiers.

Parallèlement, au cours de ces essais, le laboratoire de toxicologie de la CRAMIF réalisera des mesures afin d'évaluer le niveau d'exposition aux risques chimiques.

- Les signataires de la charte réaliseront en commun un guide de prévention sur le décapage de peinture, et mettront en place une communication spécifique sur ce thème auprès des entreprises.

A propos des organismes signataires

La branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la CRAMIF

La branche AT-MP gère les risques professionnels auxquels sont confrontés les salariés et entreprises de l'industrie, du commerce et des services. Les orientations relatives à la politique de prévention et d'assurance des risques professionnels sont déterminées par la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT-MP) de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ; cette instance est composée à part égale de représentants des employeurs et des salariés.

Le Groupement des Professionnels de la Peinture et de la Finition (GPPF)

Le **GPPF**, Groupement des Professionnels de la Peinture et de la Finition, regroupe 300 entreprises sur Paris et sa région. Il représente toutes les compétences existantes sur le marché de la peinture, du ravalement, des revêtements de sols et murs, de la décoration et de la finition : peinture intérieure et extérieure, pose de revêtements muraux, de revêtements de sols plastiques, de moquettes et parquets, pose de faux plafonds, de cloisons sèches ; isolation thermique, ravalement et imperméabilité des façades, et aussi des activités plus spécifiques comme la peinture décorative, la patine, la dorure et le filage, la peinture industrielle.

L'Université Européenne des Métiers de la Finition

L'Université Européenne des Métiers de la Finition constitue un véritable pôle de développement des compétences de la profession. Le GPPF dispose ainsi d'un outil unique permettant de valoriser les métiers de la finition auprès des jeunes et de mettre à la disposition des professionnels du secteur une offre complète de formation adaptée à toutes les fonctions de l'entreprise. Elle regroupe plusieurs instituts de formation dont GPPF Formation. Elle dispose d'un pôle de recherche dont les travaux déboucheront sur des parutions et/ou des brevets d'innovation sur tous les domaines pouvant être utiles à l'Entreprise.

L'université jouit également du soutien de nombreux partenaires dans son environnement institutionnel et dans le monde industriel. En outre, elle bénéficie de solides partenariats avec trois pays européens : Allemagne, Italie et Suède. L'Université est ouverte à toutes les entreprises du bâtiment de France et peut même accueillir des stagiaires de toute l'Europe, grâce à l'espace hébergement installé dans le centre de Créteil.

Contacts Presse

CRAMIF

François Gallon - Rédacteur en chef – 01 40 05 38 55 – francois.gallon@cramif.cnamts.fr

GPPF et UEMF

Evelyne Barlerin - Responsable Communication - 01 40 55 12 00 – barlerine@gppf.ffbatiment.fr